

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 862

Artikel: CH 91 : creuser entre les trous du fromage
Autor: Linder, Wolf
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019612>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

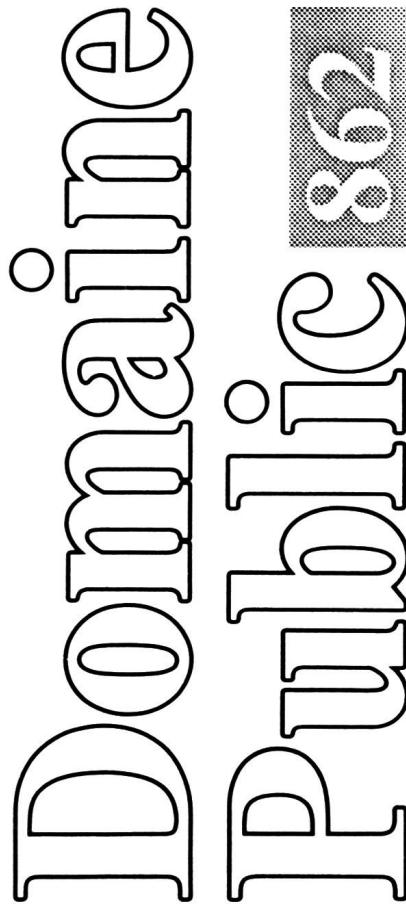
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



DP

J.A. 1000 Lausanne 1 7 mai 1987
Hebdomadaire romand
Vingt-quatrième année

CH 91 : creuser entre les trous du fromage

Inutile de revenir longuement sur le non des Waldstätten à CH 91. Les commentateurs en ont déjà tiré le bilan : concept peu clair dès le départ ; limite floue entre décentralisation, expérimentation, animation d'une part, et foire commerciale de l'autre ; direction basée à Zurich et peu sensible aux mentalités des habitants de Suisse centrale. Si l'on y ajoute la logique inévitable des grands sponsors, qui ont pris le projet en mains pour le faire pencher du côté mercantile et traditionnel, on trouve réunies toutes les causes de l'échec du 25 avril.

Cette rupture avec la tradition des "Landi" paraît d'autant plus surprenante qu'elle s'exprime dans la Suisse primitive, réputée la gardienne fidèle des valeurs traditionnelles. Mais il ne faut pas oublier que la "tradition" des expos nationales est urbaine. Vouloir l'implanter dans une région rurale a peut-être été la première erreur des initiateurs du projet. On a pu lire la peur d'être envahi par six millions de Confédérés, exprimée lucidement sur une affiche de la campagne : une montagne de déchets avec pour légende : *The day after, CH 91 nie wieder ! (le jour d'après, plus jamais de CH 91 !)*.

Si le temps des grandes expositions nationales est révolu, il convient de créer une nouvelle tradition. Il y a une trentaine d'années, Max Frisch et Markus Kutter proposaient de construire une "ville nouvelle" en guise d'Expo 64. Le projet Exnal voulait présenter un aménagement modèle du territoire à l'Ouest de Lausanne ; hélas, depuis, quel massacre, avec l'implantation de la gare de triage de Denges et l'incohérence du réseau routier. Si ces projets ne sont plus d'actualité, il en reste une idée centrale : symboliser et réaliser le potentiel de l'avenir au lieu de glorifier les acquis du passé. Aujourd'hui, cette vision pourrait se concrétiser sur le plan de la communication : en décloisonnant notre potentiel d'innovation sociale.

L'image médiatique d'une Suisse saturée, conservatrice et peu inventive est largement trompeuse. Au niveau du microcosme, des petits réseaux du quotidien, nous sommes (eh oui) un pays innovateur et créatif. Pour s'en convaincre, il n'est que de lire *Traktandum*, revue de presse et service de documentation destiné aux communes, dont une version romande vient de démarrer (voir page 5). Chaque édition fourmille de solutions originales dans des domaines aussi variés que la gestion des communes, la fiscalité, la construction ou le recyclage des déchets. Autre exemple : l'égalité entre hommes et femmes, inscrite dans notre Constitution depuis cinq ans. Jusqu'ici, celles qui ont osé faire valoir ce droit devant un tribunal se comptent sur les doigts d'une main. Mais en même temps, un petit groupe de militant(e)s élabore des programmes d'action positive au sein des grandes entreprises, qui iront beaucoup plus loin que la revendication ponctuelle.

On pourrait ajouter les domaines de la santé (soins à domicile, création de caisses HMO), des économies d'énergie, des transports, de l'autogestion, de la culture, pour montrer que l'initiative individuelle, associative, voire même publique ne manque pas de dynamisme. Hélas, contrairement à ce qui se passe dans le monde de l'économie, ces expériences restent trop souvent limitées à leur milieu. Chacun pour soi et personne pour tous. Comme si, depuis l'invention de l'Emmental, nos innovations étaient condamnées à rester emprisonnées dans ses trous.

Nous avons besoin de développer une culture de la communication. Quelque chose de beaucoup plus ouvert, accessible, vivant, percutant que les réseaux existant aujourd'hui. Pour décloisonner la société suisse, on pourrait imaginer de créer à l'occasion du 700^e une partie de cette infrastructure culturelle.

(suite au verso)

Révolution ou évolution ?

■ (cfp-mam) Le 11 mai 86, les élections bernoises déclenchaient la sensation : deux nouveaux conseillers exécutifs "libres" faisaient éclater une formule magique vieille de quarante ans et renvoient les radicaux dans l'opposition. Opposition gouvernementale uniquement, car le Grand Conseil, élu deux semaines plus tôt, reste bourgeois, dominé par l'UDC et les radicaux.

Un an plus tard, quel bilan peut-on tirer du travail de ce gouvernement "à majorité sociolo-écolo", pour reprendre la formule de certains frustrés de la droite ?

Le pouvoir Rouge-Vert

Les changements sont moins spectaculaires qu'on aurait pu l'espérer au soir du 11 mai. Certaines décisions témoignent d'un style nouveau, notamment en matière d'asile, d'aménagement du territoire et de politique énergétique. La nomination de quelques hauts fonctionnaires tranche avec la ligne de "l'ancien régime". Le

CH 91 : creuser entre les trous du fromage (suite)

Par exemple en distribuant gratuitement le Minitel à tous les ménages du pays et en encourageant la multiplication des serveurs. Besoin d'un repas à domicile, d'une documentation sur les pompes à chaleur, d'un traducteur pour une émission en schwytzer-tütsch, de savoir ce qui se fait au Tessin en matière de respect de l'égalité des salaires ? La mise en place d'un vrai réseau national permettrait de répondre à toutes ces attentes. Loin de déshumaniser l'acte de communication, il servirait dans un premier temps à le recréer.

Défi à relever pour le 700^e : passer de l'exposition de nos produits à l'échange de nos expériences. Stimulant, non ?

WL

choix de notre ami Wolf Linder pour diriger le Centre universitaire de recherche sur la politique suisse (DP 846) en est un bon exemple.

Le nouveau gouvernement prend très au sérieux les problèmes d'environnement. Il a annoncé sa volonté de faire rapidement tout ce qui incombe au canton pour le respect des normes fédérales en matière de protection de l'air. Il est décidé à marquer sa politique par des mesures ou des gestes significatifs : arrêt obligatoire des moteurs aux feux rouges et interdiction de toutes compétitions automobiles dans le canton. Dans un autre domaine, Berne va se doter de réserves de graines pour vingt ans afin de sauvegarder le potentiel de reproduction de ses forêts.

Autre changement, moins perceptible, l'atmosphère des séances de gouvernement est en train de se modifier. Président en titre, le socialiste René Bärtschi déclarait récemment que les débats sont en général plus nourris et les dossiers mieux préparés. La collégialité ne semble pas avoir souffert de la disparition des radicaux. Les deux nouveaux venus, jugés indésirables il y a peu de temps, se sont bien intégrés au collège. Enfin, le gouvernement semble redécouvrir l'existence du parlement.

Cohabitation à la bernoise

Les élections du 11 mai ont créé une situation sans précédent dans l'histoire bernoise : pour la première fois, le Conseil exécutif est dominé par des partis qui n'ont pas la majorité au Grand Conseil. Dans un livre paru récemment en allemand et portant sur le scandale des caisses noires (1), une quinzaine d'observateurs de la vie politique cantonale décrivent le fonctionnement du pouvoir bernois en termes de "démocratie de concordance". On y sent des relents d'"ancien régime". L'existence de la formule magique laissait aux gouvernants l'impression qu'il n'existaient pas d'opposition sérieuse. Habituées à régner sans partage,

"Leurs Excellences de Berne" ont développé une tendance au despotisme. La collégialité se résumait souvent au copinage. Quant au parlement, il a longtemps fait preuve du plus parfait loyalisme, fonctionnant comme une simple chambre d'enregistrement. Depuis un an, le Grand Conseil semble retrouver peu à peu le rôle que lui assigne la constitution bernoise. C'est ainsi que certaines prises de position gouvernementales ont été bousculées par les députés, peut-être plus conformistes. Le Grand Conseil s'était prononcé en faveur des Jeux olympiques dans l'Oberland ou pour la construction d'une piste supplémentaire à l'autoroute du Grauholz, dans les deux cas contre l'avis de l'exécutif. Ejectés du pouvoir, les radicaux animent au parlement une opposition active, motivée naturellement par la défense des intérêts économiques. Les petits partis sont plus écoutés qu'avant et en règle générale les séances sont plus animées. Le groupe de la liste libre pêche souvent par amateurisme et absence de programme clair. C'est ainsi que l'on a pu voir les coreligionnaires de Leni Robert et Benjamin Hofstetter voter avec la droite, en particulier sur des questions touchant la politique du personnel. Les syndicats bernois ont annoncé qu'en cas de liste commune entre le PS et les libres pour l'élection au Conseil des Etats, ils ne soutiendraient pas une alliance qui leur paraît contre nature.

"Pas trop vite"

Reste le peuple, ou du moins les électeurs qui prennent la peine de se rendre aux urnes. On les a vus exprimer parfois une méfiance peu coutumière à l'égard de la "nouvelle" politique. C'est ainsi que le projet d'aide financière aux partis (DP 857 et 859), soutenu par le gouvernement et accepté de justesse par le parlement, a été rejeté par les citoyens.

Les mentalités n'évoluent pas de manière spectaculaire en une année. Si l'allégeance à un pouvoir que l'on pouvait qualifier "d'union nationale" n'a plus la cote, il faudra encore attendre quelques années avant de récolter les fruits du "printemps de Berne".

(1) *Finanzaffäre in Staate*. Ed. Denos, Berne